

Discours prononcé au moment de la signature officielle d'adhésion à l'AEC

Ambassade de France à La Havane, Cuba

4 juin 2016

Mesdames et Messieurs les représentants du Gouvernement de Cuba,

Madame la Ministre des Outremer

Monsieur le secrétaire général de l'AEC,

Madame l'ambassadrice déléguée à la coopération régionale Antilles-Guyane,

Monsieur l'ambassadeur de France à Cuba,

Monsieur l'ambassadeur de France à Trinité et Tobago,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

Je vous remercie chaleureusement de votre présence.

Aujourd'hui,

l'adhésion de la Collectivité d'Outre-mer de Saint Martin à l'Association des Etats de la Caraïbe est l'aboutissement d'un long processus et je me réjouis du fait que je puisse le célébrer ici à l'ambassade de France à Cuba.

Je tiens à rappeler qu'au cours de cette procédure d'adhésion, le gouvernement français a largement facilité notre accession à la qualité de membre associé officiel, en notre nom propre, à l'Association des Etats de la Caraïbe.

Madame l'Ambassadrice, Messieurs les Ambassadeurs de France, je vous remercie pour votre implication.

Je remercie également l'ensemble des Etats membres de l'AEC pour leur soutien.

Notre adhésion n'aurait pas été possible si Monsieur l'Ambassadeur MUNERA, Secrétaire Général de l'AEC, ne s'était pas rendu personnellement à Saint Martin afin de mesurer l'intérêt de cette démarche tant pour notre Collectivité que pour l'Association qui va recevoir un nouveau membre en son sein.

Notre adhésion à l'AEC, est désormais une réalité. Elle répond à des évidences humaines, géographiques, culturelles, et économiques et scelle notre appartenance au bassin caribéen.

Assurer la gouvernance d'un si petit territoire qui est à la fois une île de la Caraïbe, une collectivité française et une région européenne n'est pas chose simple.

L'histoire a voulu, depuis la fin du 15^{ème} siècle, que Saint-Martin soit considéré comme un carrefour, un point de convergence où se rencontrent plusieurs histoires, plusieurs cultures, plusieurs réalités, toutes reliées par trait d'union fort.

Aujourd'hui encore, on y retrouve des nationaux de toute la Caraïbe et du reste du monde. Ce sont au total 123 nationalités qui résident officiellement sur ce territoire.

Gouverner à Saint Martin c'est donc tenir compte de cette réalité-là, sans faire d'exclusion. Au quotidien, mon gouvernement et moi-même travaillons au renforcement d'actions de coopération régionale.

Le contexte est complexe mais, il reste important pour nous d'assurer la durabilité de notre territoire et de l'ensemble auquel il appartient.

Les mutations de toute nature qui, depuis quelques années, bouleversent les équilibres traditionnels des pays du bassin, ne permettent plus de compter sur les vertus des principes, des coutumes et des traditions d'hier pour régler les problèmes d'aujourd'hui.

Quand les réalités changent, les méthodes de leur traitement doivent aussi changer. Nous devenons membre et renforçons la diversité régionale représentée au sein d'une même association.

L'acte d'adhésion est un pas fondamental pour l'avenir.

Nous avons conscience qu'une nouvelle ère débute pour notre pays et que nous devons dorénavant participer aux actions territoriales d'intégration politique et économique.

Je suis heureuse de partager ce moment historique avec vous. Je le fais avec une grande humilité.

Merci de votre attention

Aline HANSON